



Catégorie de la mesure UTILITÉ SOCIALE

Fonction de la mesure **Observation des ressources socioprofessionnelles**

F

Langue de la mesure

Nom de la mesure Entretien et embellissement / Commune de Fétigny

Organisateur Commune de Fétigny

Description de l'activité Cette activité (1) auprès de la commune de Fétigny consiste à participer aux tâches de voirie et d'entretien assurées par le conseil communal. Il peut s'agir de l'entretien de la voie et des lieux publics (places, routes et autres voies d'accès) ou de l'élimination des déchets comme de l'embellissement du village.

Profil des bénéficiaires Bénéficiaires LASoc, homme ou femme, portant un intérêt pour l'exercice des tâches décrites ci-dessus, ayant un bon rapport avec autrui, quelques compétences manuelles, aimant le travail en plein air et au bénéfice du permis de conduire.

Objectifs à atteindre par le/la bénéficiaire Cette activité vise à observer les ressources socio-professionnelles disponibles en vue d'une réinsertion professionnelle (employabilité). Elle a pour objectif d'accomplir des tâches manuelles en tenant compte des capacités physiques, psychologiques du bénéficiaire et de ses habiletés sociales et techniques. Elle offre aussi au bénéficiaire la possibilité de reconstituer un réseau socio-professionnel. Cette activité devrait déboucher sur un bilan des ressources socio-professionnelles du bénéficiaire et la mise en place d'un projet de réinsertion professionnelle progressivement élaboré durant la période de la MIS en collaboration avec l'ORP.

Conditions de participation Rencontre préalable entre le/la bénéficiaire, la personne responsable de l'encadrement et le service social régional.

Moyens et méthodes Participation aux activités proposées par le service de la voirie; observation; évaluation entre le service de la voirie, le bénéficiaire et le service social régional.

Capacité d'accueil 1 pers.

Frais d'organisateur Fr. 50.- par bilan (initial, intermédiaire, final).

Durée 3 à 6 mois.

Dates De mars à fin octobre (variable).

Fréquence Selon entente avec le service de la voirie.

Horaire Selon entente avec le service de la voirie.

Taux d'activité 30% min. (taux plus élevé à négocier).

District Broye

Adresse Le Village 143, 1532 Fétigny

Localité Fétigny

Coordonnées de l'organisateur Administration communale de Fétigny

Responsable de la mesure Véronique Lesquerenne (078 722 90 64)

Téléphone 026 660 25 46

Adresse Le Village 174

Fax 026 660 03 46

No postal / Localité 1532 Fétigny

E-Mail commune@fetigny.ch

Site Web

Type d'organisateur Organisme prestataire (avec contrat de prestations)

Mission de l'organisme Administration des tâches publiques des collectivités communales.

Responsable de l'organisation Jean-Bernard Renevey

Remarques (1) Affiliation RC obligatoire (auprès du SASoc, cf. circulaire du 1er avril 2000).
(2) Ces équipements peuvent le cas échéant être pris en charge dans les prestations circonstanciées (selon les



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Loi du 14 novembre 1991 sur l'aide sociale (LASoc)

Catalogue des mesures d'insertion sociale (MIS) et des
mesures spécifiques d'intégration (MInt)

641

Numéro MIS *

MIS

Catégorie de la mesure UTILITÉ SOCIALE

Fonction de la mesure **Observation des ressources socioprofessionnelles**

F

Langue de la mesure

normes LASoc).